

1.5 Annexe obligatoire n°7 : Situation du projet par rapport aux sites « NATURA 2000 »

Le réseau NATURA 2000 s'inscrit au cœur de la politique de conservation de la nature de l'Union européenne et est un élément clé de l'objectif visant à enrayer l'érosion de la biodiversité. Ce réseau mis en place en application de la Directive « Oiseaux » datant de 1979 et de la Directive « Habitats » datant de 1992 vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. Il est constitué d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, identifié pour la rareté ou la fragilité des espèces de la flore et de la faune sauvage et des milieux naturels qu'ils abritent.

La structuration de ce réseau comprend :

- Des Zones de Protection Spéciale (ZPS), visant la conservation des espèces d'oiseaux sauvages figurant à l'annexe I de la Directive « Oiseaux » ou qui servent d'aires de reproduction, de mue, d'hivernage ou de zones de relais à des oiseaux migrateurs ;
- Des Zones Spéciales de Conservation (ZSC), ou Sites d'Importance Communautaire (SIC), visant la conservation des types d'habitats et des espèces animales et végétales figurant aux annexes I et II de la Directive "Habitats".

L'opération ne se situe pas sur un site NATURA 2000.

Cependant, le périmètre d'étude est localisé :

- À 350 mètres au sud de la zone Natura 2000 directive Oiseaux « Sites de Seine Saint-Denis » ;
- À 5,3 km au nord-ouest de la zone Natura 2000 directive habitat « Bois de Vaires-sur-Marne »

► Sites de Seine Saint-Denis

La zone des sites de Seine-Saint-Denis est le seul multi-sites Natura 2000 de l'Union Européenne situé intégralement en zone urbaine dense. Le site Natura 2000 a vocation à la conservation des espèces et habitats qui ont valu sa désignation mais aussi à l'accueil du public (environ 12 millions de visiteurs par an). Douze espèces d'oiseaux citées dans l'annexe 1 de la directive "Oiseaux" fréquentent de façon plus ou moins régulière les espaces naturels du département, qu'elles soient sédentaires ou de passage.

La Seine-Saint-Denis, l'un des trois départements de la petite couronne, est aujourd'hui le plus urbanisé. Pourtant, il abrite encore des îlots naturels très riches en avifaune. La plupart de ces espaces ont été entièrement créés sur d'anciennes terres agricoles ou industrielles, comme le parc Georges-Valbon (350 ha), modelé dans les années 1960 avec les déblais du périphérique. La variété de ses reliefs, lacs, étangs et friches offre des habitats attractifs pour les oiseaux en halte migratoire ou en hivernage. Ainsi, les roselières accueillent une population hivernante de Bécassine des marais (notamment au parc du Sausset), et la Bécassine sourde ainsi que le Butor étoilé y font halte. Les grands plans d'eau attirent les Hirondelles de rivage, tandis que les friches accueillent Bécasse des bois, busards cendré et Saint-Martin, Gorge-bleue à miroir, Hibou des marais, Pie-grièche écorcheur ou encore Traquet tairier.

Le périmètre d'étude s'insère dans un tissu urbain de centre-ville sur toute sa périphérie avec des bâtiments de même hauteur. Par ailleurs il n'existe pas de connexion hydraulique entre le site d'étude et la zone Natura 2000. L'impact du projet sur le site Natura 2000 est nul.

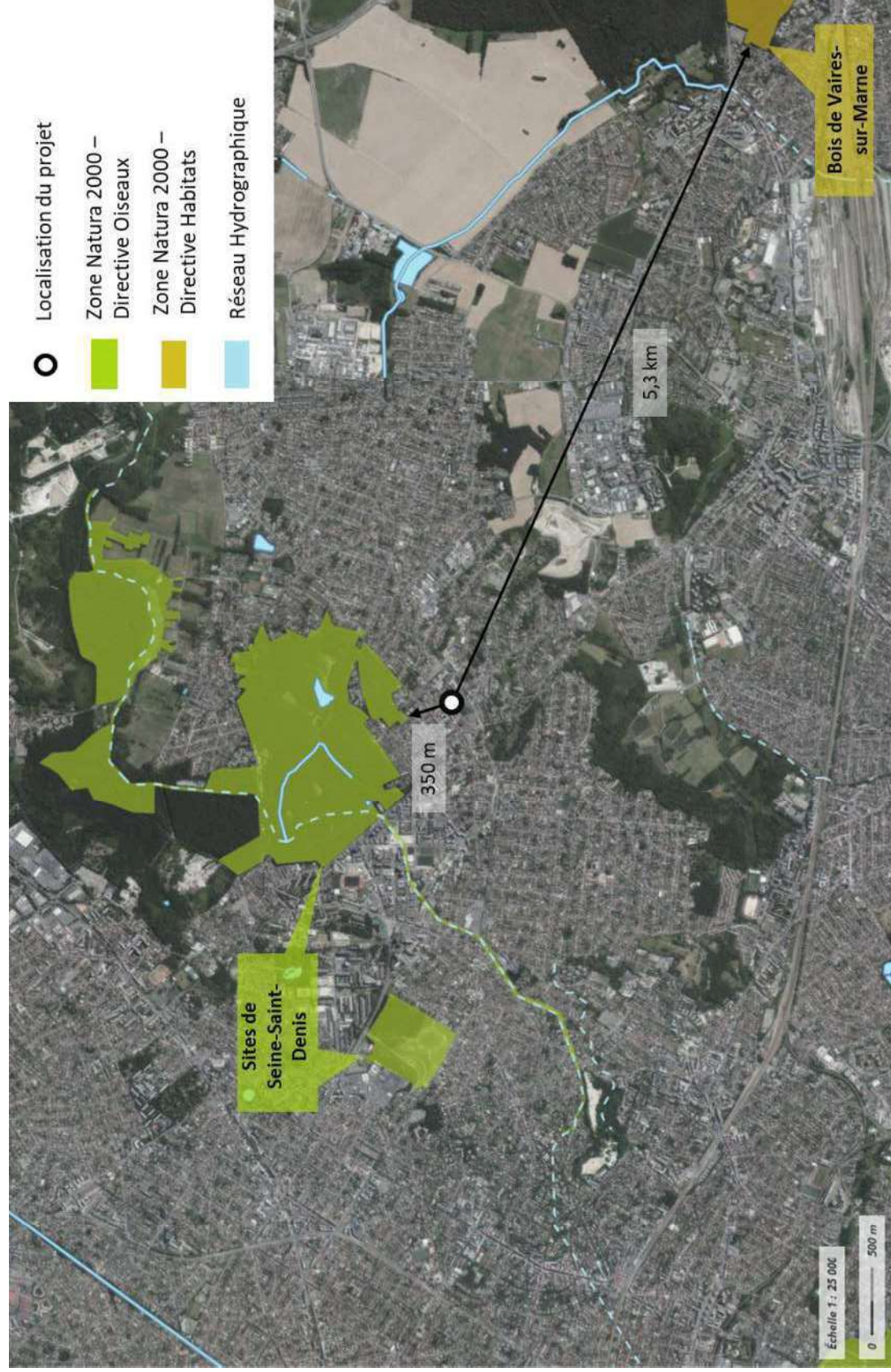
► Bois de Vaires-sur-Marne

Le Bois de Vaires-sur-Marne est situé en grande partie dans le secteur aval du bassin versant du ruisseau du Gué de l'Aulnay à proximité de sa confluence avec la Marne.

Ce dernier est à l'origine du développement d'une importante zone humide localisée dans un contexte péri-urbain. Le site repose sur des alluvions anciennes de la vallée de la Marne.

Le périmètre d'étude s'insère dans un tissu urbain de centre-ville sur toute sa périphérie avec des bâtiments de même hauteur. Par ailleurs, il n'existe pas de connexion hydraulique entre le site d'étude et la zone Natura 2000. L'impact du projet sur le site Natura 2000 est nul.

Figure 4 : Plan de situation du projet par rapport aux sites « NATURA 2000 »



Source : Annotations Ginger BURGEAP sur fond de carte Geoportail, 2025